



Destruction puits

Par Yavie

Bonjour,

Nous sommes propriétaire d'une parcelle Agricole sur laquelle se trouve une ferme en ruiné et un puits devant cette ferme, le locataire a rasé le puits sans nous demander l'autorisation, que risque notre locataire? Devra t-il nous verser une indemnisation pour non respect de la loi ?

Merci de votre réponse

Par osram

Bonjour,

Si ce puits figure sur l'état des lieux d'entrée, vous pouvez lui demander de le remettre dans le même état à son départ.

Par Yavie

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre retour,

Et sans parler de reconstruction du puits, quelle sanction peut il avoir de la part du propriétaire ?

Devons nous contacter un avocat ?